

Kazèm KARDÉVANI

Aperçu général de l'enseignement du français en Iran

Parler des difficultés de l'enseignement du français en Iran est un sujet assez vaste. On peut parler des systèmes phonologiques variés des deux langues; on peut parler de la trace persistante des méthodes de l'enseignement des langues étrangères chez nos étudiants pour "une grammaire pure" et de leur penchant à mettre les phrases dans des cadres bien déterminés avant toute autre chose; on peut parler des effets persistants de l'enseignement de la grammaire dans nos écoles et nos lycées, cette habitude d'apprentissage qui pèse très lourdement sur notre travail; on peut parler de la tendance de nos étudiants à prendre des notes tous azimuts; on peut parler de la composition socio-culturelle très hétérogène de nos classes; on peut parler des politiques des autorités envers l'enseignement du français; on peut parler de l'insuffisance des cadres spécialisés dans ce domaine; on peut parler de l'état actuel de la recherche linguistique dans nos centres d'enseignement de langue et ainsi de suite. Mais ici, je me suis fixé un objectif très limité: comparer sommairement le français et le persan sur certains points grammaticaux. J'essaie d'être bref là-dessus, et d'en tirer la conclusion qui convient.

I. Les pronoms

L'un des domaines où on constate constamment des difficultés dans nos cours, c'est celui des pronoms. Tout en me contentant d'aborder brièvement les pronoms personnels, je soulève quelques points:

1. Contrairement au français, il n'y a pas de distinction de genre en persan, d'où les difficultés des débutants à assimiler les 3^e personnes du singulier et du pluriel. Et cette difficulté devient encombrante dans les transformations telles que:

J'ai causé avec elle. → Je lui ai parlé.

J'ai causé avec lui. → Je lui ai parlé.

L'apprenant qui, d'ailleurs avec un petit effort, commence à comprendre la différence entre il et elle, et lui et elle, se trouve bloqué devant de telles transformations. Il ne comprend plus pourquoi son professeur qui insistait sur la différence entre elle et lui, insiste cette fois-ci sur leur égalité.

2. Ce mot «personnel» même est interprété de façon différente dans la logique du persan. En français, le pronom «personnel» s'applique aussi aux animaux et aux choses. Tandis que le persan le manie d'une façon parfois tout à fait différente. Le pronom «Ou[ū]/ او», 3^e personne du singulier, s'emploie exclusivement pour les êtres humains. De même, le pronom «Ichân [īšān]/ ایشان», 3^e personne du pluriel – qui dans les tournures de respect a aussi le sens du singulier – s'emploie exclusivement pour les êtres humains. Les pronoms «Ān/ آن» 3^e personne du singulier et «ânhâ/ آنها» 3^e personne du pluriel s'emploient par contre indifféremment pour les êtres humains, les animaux et les choses.

3. En français, les pronoms *je*, *tu*, *il* et *ils* sont toujours sujets et en aucun cas on ne peut les employer comme complément, encore moins comme possessif, ce qui est pourtant de règle en persan.

Pour trois formes différentes du pronom de la première personne en français *Je*, *Me* et *Moi* il n'y a qu'un seul pronom «Man/ من» en persan. De même, pour *Tu*, *Te* et *Toi*, il n'y a aussi qu'un seul pronom «To/ تو». Pour la 3^e personne au singulier et au pluriel, il n'y a que quatre pronoms en persan, mais chacun de ces quatre pronoms s'emploie indifféremment comme sujet, complément et possessif.

4. Il y a une différence capitale entre le français et le persan en ce qui concerne les pronoms conjoints et disjoints, différence qui est étroitement liée à la forme des verbes et leur conjugaison dans les deux langues. En français, le pronom qui précède le verbe détermine son appartenance à une personne ou «joue pour l'oreille le rôle des terminaisons».

Les trois personnes du singulier de la quasi-totalité des verbes en français au présent et à l'imparfait de l'indicatif ont une même prononciation, il en est de même pour les trois personnes du singulier et la troisième personne du pluriel de la plus grande partie des verbes français; et peut-être est-ce l'une des raisons pour laquelle on est obligé de mettre le pronom-sujet avant le verbe pour définir l'appartenance à une personne. Tandis qu'en persan, il n'y a pas une telle obligation, le verbe conjugué – sans avoir besoin d'un pronom sujet devant le verbe – montrant l'appartenance à une personne. Et cela, grâce aux pronoms conjoints – qui comme une particule du verbe, même au point de vue de l'orthographe – suivent le verbe. Cette phrase française:

«Hier, j'ai acheté deux kilos de pommes»,

ayant l'ordre de:

complément circonstanciel + pronom conjoint (sujet) + verbe + complément d'objet direct,
devient en persan:

complément circonstanciel + complément + verbe + pronom conjoint (sujet).

دیروز دو کیلو سیب خریدم.

En outre, il faut ajouter qu'en persan, les pronoms conjoints (de même que les pronoms disjoints) peuvent être sujet, objet et possessif. Tandis qu'en français les pronoms conjoints ne peuvent en aucun cas avoir les fonctions de l'objet, ni du possessif.

II. L'adjectif possessif:

L'adjectif possessif en français n'a pas d'équivalent en persan. C'est un ensemble de «izâfa¹ possessif» (اضافه ملکی) et «izâfa d'appartenance» (اضافه تخصیصی) qui constitue l'équivalent de l'adjec-

* L'*izâfa* est un mot qui sert de relation entre deux noms ou un adjectif et un nom. A peu près, c'est comme *de* en français.

tif possessif en français. La phrase française «C'est mon livre», ayant la combinaison suivante:

Pronom neutre (ce) + verbe + adjectif possessif + nom, devient en persan: «این کتاب من است»

ayant cet ordre:

pronom démonstratif + nom + izâfa + pronom personnel + verbe.

En persan, le pronom précédé d'un nom, qui, lui-même est accompagné d'un «izâfa», joue le rôle de l'adjectif possessif. Peut-être est-ce la raison pour laquelle on entend dans nos classes prononcer de telles phrases:

C'est le livre de Jean. → C'est son livre de Jean.

Mais une autre difficulté consiste à confondre souvent le genre des possédés avec celui des possédants. De telles phrases ne sont pas rares dans nos classes:

C'est le livre de Marie. → C'est «sa» livre.

C'est la chaise de Pierre. → C'est «son» chaise.

III. Le conditionnel

En persan, contrairement au français, il n'existe pas de conjugaison spécifique des verbes propres au conditionnel. Et comme les «morphèmes» qui forment le conditionnel sont en général les mêmes qui forment le subjonctif, certains grammairiens le portent dans le mode subjonctif. En persan, nous avons une vingtaine de sortes de phrases conditionnelles qui constituent «le conditionnel» de la grammaire persane. Je mentionne seulement les différentes formes:

1. Si + passé simple → passé simple
2. Si + plus que parfait → plus que parfait
3. Si + imparfait → plus que parfait
4. Si + plus que parfait → imparfait
5. Si + imparfait → imparfait
6. Si + passé simple → présent du subjonctif
7. Si + passé composé → présent du subjonctif
8. Si + passé composé → présent
9. Si + passé du subjonctif → présent
10. Si + présent du subjonctif → présent
11. Si + passé simple → futur simple

12. Si + présent du subjonctif → futur simple

13. Si + passé simple → impératif

14. Si + passé composé → impératif

15. Si + présent → impératif

16. Si + présent du subjonctif → impératif

17. Si + passé simple → présent

18. Avec la conjonction «Tâ/تا» (Jusqu'à)

تا رنج تحمل نکنی گنج نبینی تا شب نرود، روز پدیدار نباشد (سعدی)

19. Avec la conjonction «Tchoun[čün]/چون» (car)

چون عدو نبود جهاد آید محال شهوت ار نبود، نباشد امتثال (مولوی)

برو شکر کن چون به خر بر نهی که آخر بنی آدمی، خر نهی (سعدی)

20. Avec «Hézâri/هزاری» (Quoi que)

«هزاری که بچه‌ها جان بکنند و دیوارها را اندود کنند چه فایده؟» (آل احمد، سرگذشت کندوها).

21. Avec «Ké/که» (Que)

من آن مرغ سخندانم که در خاکم رود صورت

هنوز آوازمی آید به معنی از گلستانم (سعدی)

قحبه پیر چه کند که توبه نکند (سعدی، گلستان).

به رخ چو مهر فلک بی نظیر آفاق است به دل دریغ که یک ذره مهر بان بودی (حافظ)

22. Avec «Var/ور» (Et si)

این چه عیب است کز آن عیب خلل خواهد بود

ور بود نیز چه شد مردم بی عیب کجاست (حافظ)

Une simple comparaison avec les phrases conditionnelles en français, montre l'étendue du phénomène.

IV. Le présent et le futur simple

Dans le persan parlé d'aujourd'hui, il y a une tendance de plus en plus nette vers l'emploi du présent (ou "možâré", comme on dit en persan) à la place du futur simple. La phrase française «L'été prochain, j'achèterai cette maison», devient en persan «L'été prochain, j'achète cette maison».

(تابستان آینده، این خانه را می خرم)

Le futur simple s'emploie de plus en plus en plus dans le persan écrit et surtout dans le persan littéraire. Le présent étant

incapable d'exprimer une idée d'insistance dans le futur, fût-ce un futur proche, on est obligé d'employer le futur simple pour insister sur un fait dans l'avenir.

V. Les temps du passé

Sur les temps du passé et les difficultés des étudiants iraniens dans ce domaine il y a trop de choses à dire. Mais je soulève seulement deux points:

1. Le passé simple, en persan, peut parfois suppléer à un futur proche ou à un futur simple, ce qui est impossible en français:

«Peut-être, ce soir, j'irai chez mon ami», devient en persan: «Peut-être, j'allai chez mon ami»/ (شاید امشب رفتم منزل دوستم.)

«Peut-être, l'été prochain, je ferai un voyage à Paris», devient en persan: «Peut-être, l'été prochain, je fis un voyage à Paris»/ (شاید تابستان آینده سفری به پاریس کردم.)

Et une phrase française: «Au revoir les enfants, je m'en vais», devient: «Au revoir les enfants, j'allai». «بچه‌ها خداحافظ من رفتم.»

2. Le passé simple, très utilisé en persan parlé, peut suppléer le présent du subjonctif aussi.

کس ندیدم که گم شد (یعنی: گم شود) از ره راست.

VI. Les verbes pronominaux

Le persan n'a pas de verbes pronominaux proprement dits. On peut parler d'une forme de pronom, appelé "pronom commun" (ضمیر مشترک) qui dans certains cas peut être l'équivalent des verbes pronominaux en français. Le pronom commun «khod/ خود» invariable pour toutes les personnes, peut être prédicat, complément, complément du nom, ou complément du verbe. Ce «pronom» a quatre fonctions:

- dans la phrase «خود ندانست», khod est prédicat;
- dans la phrase «خود را به کشتن داد», khod est complément;
- dans la phrase «کلاه خود را برداشت», khod est complément du nom;
- dans la phrase «فریدون با خود گفت», khod est complément du verbe.

C'est dans le deuxième et le quatrième cas qu'on peut chercher une équivalence de sens avec les verbes pronominaux réfléchis en français. Ici, encore, l'ordre dans la phrase est très différent:

la phrase française: «Je me lave», avec l'ordre: sujet + complément + verbe, devient en persan «خود را می شویم», ayant l'ordre: pronom complément «khod»+ râ + verbe + pronom conjoint (sujet).

Quand on utilise les verbes pronominaux non-réfléchis ou les verbes pronominaux réfléchis réciproques, toute la problématique jaillit: «se» dans des verbes comme «s'entendre», particule vague et imprécise, qui est complément étrangère à nos étudiants; «se» des verbes réfléchis réciproques comme «se parler» dans lequel le persan n'utilise même plus le pronom commun «khod» mais à sa place un adjectif composé (یکدیگر، همدیگر), tous ces «s-e» sont les causes d'énormes difficultés pour nous. D'après ce qui vient d'être dit, il est facile de comprendre les difficultés d'un étudiant iranien qui doit distinguer dans ces phrases huit sortes de pronoms:

- Il le regarde.
- Il lui parle.
- Il se parle.
- Ils s'organisent
- Il s'entend bien avec son frère.
- C'est lui-même qui a prononcé cette phrase.
- Il regardait droit devant soi.
- Il faut savoir sortir de soi-même.

Les différences évoquées dans ce bref exposé entre le persan et le français ne constituent qu'un échantillon; il y en a bien d'autres: les verbes impersonnels, le discours indirect, l'ordre dans la phrase, l'article, les prépositions des verbes, la succession des verbes, l'actif et le passif etc.

Conscient de l'insuffisance et des lacunes qui se manifestent dans la comparaison, limitée d'ailleurs, des grammaires – surtout traditionnelle et normative, centrée sur l'étude de la morphologie et de la syntaxe – j'ai voulu soulever très brièvement certaines difficultés, qui d'ailleurs découlent de mon expérience d'enseignant. Et par là, j'ai voulu parler de l'un des volets de la problématique d'interférence.

On peut dire qu'un apprenant, quand il commence à apprendre une langue étrangère, tout d'abord essaie de transposer les

critères et structures de sa langue maternelle sur les éléments de la langue cible qui lui sont le plus étrangers. D'où les phrases bizarres et incompréhensibles que tout enseignant a l'habitude d'entendre dans ses cours. Donc on pourrait dire qu'apprendre une langue, c'est apprendre la partie de cette langue qui est très différente de la langue maternelle. Et de là, conclure que dans une certaine mesure enseigner une langue, c'est enseigner les différences de la langue étrangère avec la langue maternelle.

Je ne prétends pas nier ici que chaque langue est un «tout» et qu'il faut l'apprendre comme telle dans son ensemble, et je suis conscient qu'il est impossible de morceler une langue et d'isoler une partie de tout un ensemble fonctionnel; mais je voudrais insister sur une réalité évidente: c'est qu'enseigner une langue, et dans notre cas le français, n'est pas «une unité universelle» acceptable et opérationnelle pour toutes les cultures et tous les milieux.

Tant qu'il n'y a pas une comparaison scientifique et globale entre deux langues pour pouvoir repérer certains des champs du travail – sans vouloir me prononcer pour un système d'enseignement de français, basé sur le comparatif des deux langues–, tant qu'il n'y a pas une étude minutieuse et expérimentale sur les difficultés de nos étudiants, et qu'il n'y a pas une étude sérieuse des méthodes et de leurs force et faiblesse, tant qu'il n'y a pas une méthode de F.L.E. adaptée à nos besoins, tant que le ou les buts de l'enseignement du français – compte tenu des milieux socio-culturels différents – ne sont pas précisés, tant que la recherche linguistique et les échanges d'idées ne se sont pas institutionnalisés dans nos centres linguistiques et d'enseignement de français, il faut avouer que ce que nous recevons en contrepartie de l'immense quantité d'énergie consommée dans l'enseignement du français est dérisoire.

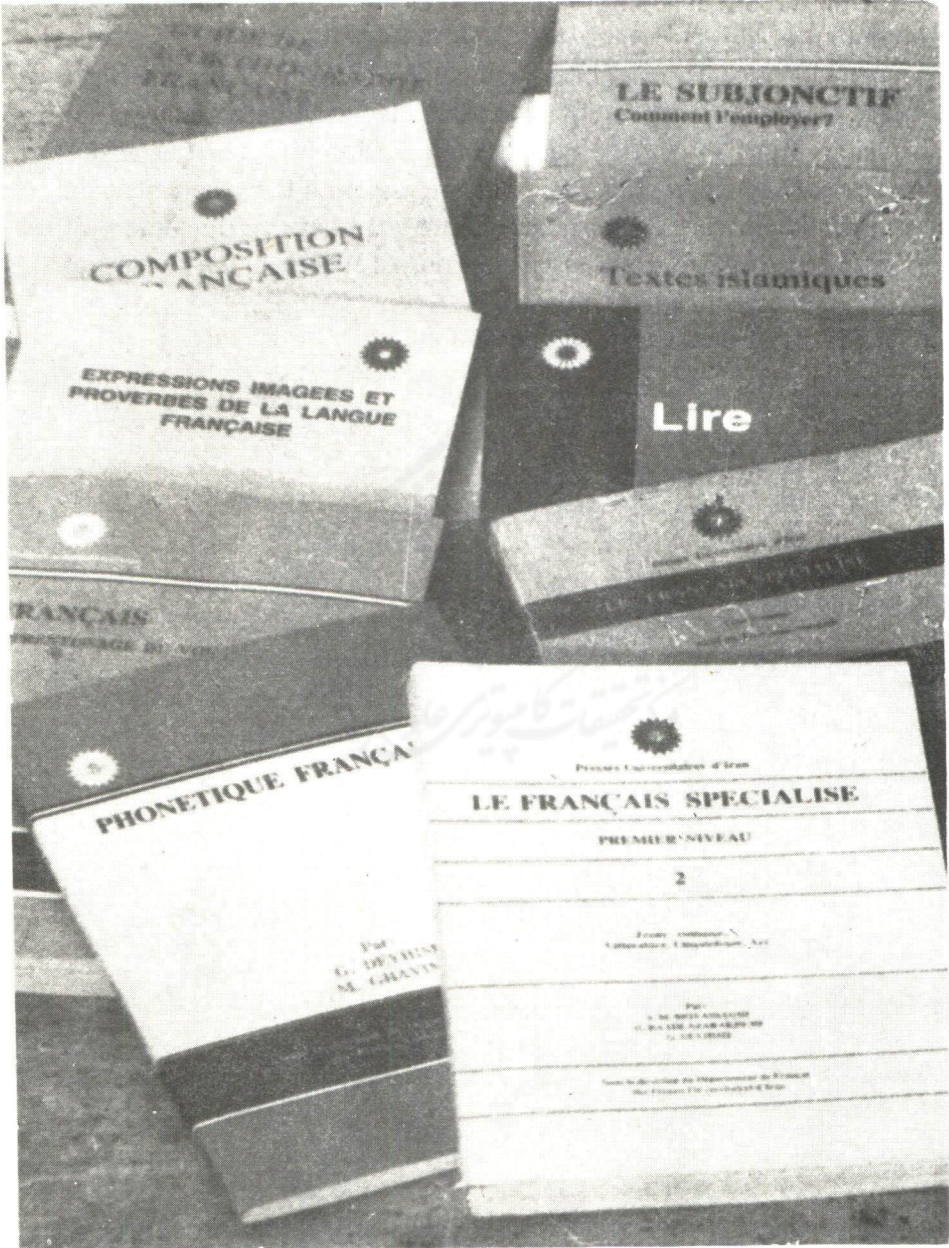
Dans cette tâche difficile, mais nécessaire, notre rôle, à nous, enseignants et chercheurs iraniens, est primordial; sans pour autant vouloir négliger ou minimiser la contribution que les spécialistes et les établissements intéressés en France, en Suisse, en Belgique ou ailleurs peuvent nous apporter.

Peut-être ce colloque est-il le premier pas vers un dialogue constructif entre les spécialistes iraniens et ceux des pays

francophones, peut-être est-il une occasion pour nous, Iraniens, aussi de mieux comprendre nos lacunes notamment dans le domaine de la recherche linguistique, peut-être est-ce une occasion également pour nos chers invités de nous comprendre et de devenir nos porte-parole dans leurs milieux culturel et scientifique, et peut-être enfin une occasion pour les spécialistes et établissements étrangers qui s'intéressent à l'enseignement du français en Iran, de saisir que tout travail dans ce domaine doit être mené de concert avec les spécialistes et chercheurs locaux qui travaillent sur le terrain.

C'est l'espoir que nous formulons.





Un tableau des manuels et ouvrages en français à l'usage des universités iraniennes, publiés par le Département de français des P.U.I.